



GUIDE

METHODOLOGIQUE

pour le Travail de Maturité de la
Maturité Spécialisée Orientation Pédagogie
(TM-MSOP)

Édition 2024-2025

ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE
MONTHEY



TABLE DES MATIÈRES

1.	Bases juridiques.....	2
2.	Objectifs et cadre du travail de maturité spécialisée.....	3
3.	Rôle de la personne répondante de l'ECG, de la personne experte et de l'élève	4
4.	Déroulement du travail.....	5
5.	Principes d'évaluation	7
5.1	Le TM-MSOP sans partie pratique et avec partie pratique	7
5.1.1	Présentation écrite	7
5.1.2	Présentation orale	7
5.3	Note finale	7
5.4	Remédiation.....	8
6.	Principes de présentation du document écrit final.....	8
6.1	Page de titre	8
6.2	Forme du document	9
6.3	Table des matières	9
6.4	Introduction	9
6.5	Conclusion.....	10
6.6	Autoévaluation.....	10
6.7	Glossaire	10
6.8	Bibliographie.....	10
6.9	Annexes	10
6.10	Remerciements.....	10
6.11	Attestation sur l'honneur	10
7.	Archivage.....	11
8.	Annexe 1.....	12
9.	Annexe 2.....	14

1. Bases juridiques

Le travail de maturité spécialisée, orientation pédagogie (TM-MSOP) est défini par les *Directives du 1^{er} août 2024 relatives à l'organisation de la MSOP du canton du Valais*.

Seul le travail déposé dans les délais fixés est accepté. Le TM-MSOP comprend un travail écrit de 3'800 mots environ (minimum 3600) et n'excédant pas 4000 mots et une défense orale soutenue par une présentation numérique. Le TM-MSOP est envisagé sous l'angle d'un examen et évalué en tant que tel.

L'obtention du titre de maturité spécialisée est subordonnée à la validation des cours, ainsi qu'à la réussite du TM-MSOP (note ≥ 4).

2. Objectifs et cadre du travail de maturité spécialisée

Le TM-MSOP permet de tester la capacité de l'élève à traiter un sujet librement choisi, à appliquer de manière appropriée ses connaissances et à porter un regard critique sur ses compétences.

Le travail de maturité spécialisée doit permettre à l'élève d'élargir ses compétences d'analyse et de synthèse, d'améliorer l'apprentissage interdisciplinaire, d'établir des stratégies variées pour trouver des solutions aux questions qu'il se pose.

L'élève doit être prêt à s'investir, à prendre des initiatives personnelles, à faire preuve de flexibilité et de capacité de communication, à mener une réflexion et une analyse personnelles approfondies.

Le travail de maturité spécialisée porte sur une question relative aux domaines de l'Ecole et/ou de la pédagogie. La direction de l'ECCG se réserve le droit de refuser un sujet.

Les sujets des TP de 3^{ème} année ECG ou d'autres travaux de recherche ne peuvent pas être repris dans le cadre du TM-MSOP.

L'élève a la possibilité d'enrichir sa recherche théorique par un travail pratique (création artistique, réalisation technique d'un objet ou une représentation, etc.).

Durant la période de rédaction, il est fortement conseillé à l'élève de tenir un journal de bord dans lequel sera consigné l'ensemble de ses observations et réflexions. Ce journal de bord constitue une référence pour la rédaction de son travail de maturité spécialisée. L'élève peut s'y référer dans le cadre de sa soutenance orale.

Deux mois au moins sont prévus pour la rédaction du travail de maturité spécialisée. La partie écrite comprend 3'800 mots environ (minimum 3600) et n'excède pas 4000 mots (maximum 15 pages), sans la table des matières, les indications bibliographiques et les annexes.

Exceptionnellement et en accord avec la direction de l'ECCG, le travail de maturité spécialisée peut être le fruit d'une collaboration entre au maximum deux élèves, pour autant que les objectifs et les attentes du projet puissent être définis de manière individuelle. Le travail sera alors deux fois plus conséquent et chaque part du travail clairement identifiée et évaluée.

3. Rôle de la personne répondante de l'ECG, de la personne experte et de l'élève

Chaque travail est suivi par une personne répondante ECG qui rencontre l'élève lors de séances bilatérales (*au maximum, l'élève a droit à 4 rencontres avec la personne répondante, y compris la validation du choix de la problématique et la signature du contrat de collaboration lors de la première séance, et l'évaluation de la version d'essai lors de la dernière séance*).

La personne répondante ECG :

- Valide le thème et la problématique proposés par l'élève ; s'assure que deux livres de référence et des sources scientifiques sont proposés.
- Offre des conseils et aide l'élève à développer des techniques de recherche et d'organisation si l'élève en fait explicitement la demande.
- Encourage et soutient l'élève tout au long des recherches et de la réalisation du TM-MSOP.
- Évalue **une seule fois la version d'essai du TM-MSOP** de manière formative (2 pages choisies par l'élève), avec mise en garde en cas de non-respect des objectifs et des exigences.
- Complète et signe les bilans d'entretien.

La personne répondante ECG et la personne experte :

- Évaluent la version finale écrite du TM-MSOP.
- Évaluent la défense orale.
- Rédigent l'évaluation finale.

A ce titre, la personne experte est en droit de poser toutes les questions qu'il souhaite à l'élève.

L'élève est considéré comme demandeur d'aide auprès de la personne répondante. A ce titre il doit :

- Contacter de façon claire la personne répondante pour solliciter son soutien et bénéficier des rencontres bilatérales (au maximum 2 hors validation de la problématique et bilan formatif)
- Consulter les bilans d'entretien dès leur réception et signifier à la personne répondante si des erreurs ou des manquements apparaissent
- Respecter scrupuleusement les délais impartis fixés par la personne répondante et par l'ECCG.
- Consulter régulièrement sa messagerie professionnelle (adresse électronique de l'école) qui reste le canal de communication officiel avec lui.
- Connaître le Guide de TM, le Journal de maturité et le guide APA qui contiennent toutes informations nécessaires et utiles pour réussir son TM.

4. Déroulement du travail

L'élève devra :

- Apporter des pistes de réponse à une problématique de son choix sur un thème lié à l'École et/ou à la pédagogie.
- Rassembler une documentation variée incluant au moins deux livres de référence, **les blogs ou témoignages en ligne n'étant pas considérés comme de la documentation scientifique.**
- Effectuer au moins une interview valide et pertinente aidant à la résolution du problème.
- Amener une source personnelle en plus de l'interview (questionnaire, grille récapitulative, tableau de résultats, etc).
- A partir d'une problématique ciblée, formuler précisément le contenu, les objectifs et le plan du travail.
- Proposer diverses pistes de solutions au thème choisi.
- Faire preuve d'esprit critique en osant prendre position dans le cadre de l'analyse.
- Témoigner d'un sens de l'organisation.
- Apprendre à gérer le temps imparti et à respecter les délais imposés.
- Rédiger un texte de manière concise en utilisant correctement la langue écrite.
- Exposer le résultat de ses recherches lors d'une défense orale.
- Utiliser à bon escient diverses potentialités des outils numériques.

Si l'élève choisit un approfondissement par un travail pratique, il devra :

- Etablir une documentation du processus de travail à l'aide d'exemples personnels.
- Résumer les points importants du déroulement du projet et les expliciter.
- Lier la partie théorique à la réalisation pratique.
- Mettre en place des stratégies pertinentes de réalisation.

Il est à noter que les travaux intermédiaires seront corrigés par la personne répondante uniquement si :

1. Les règles d'orthographe et de syntaxe sont respectées ;
2. la forme du travail intermédiaire correspond aux exigences du chapitre 6 du présent document.

Planning général du travail :

Date	Etape	Qui
Semaine du 19.08.2024	Présentation du guide de TM-MSOP	Responsable de filière
Avant le 02.09.2024	Recherche de la thématique et attribution des personnes répondantes ECG.	Élèves - personnes répondantes ECG
Au plus tard le 16.09.2024	1 ^{ère} rencontre avec la personne répondante ECG pour approbation de la problématique et de la méthodologie. Signature et validation du contrat de collaboration. Obtention des deux livres de référence.	Élèves – personnes répondantes ECG
Mi-septembre à décembre 2024	Recherche et rédaction. Rencontres avec la personne répondante de l'ECG.	Élèves – personnes répondantes ECG
10.01.2024	Remise de la version d'essai pour correction formative par la personne répondante (2 pages choisies par l'élève).	Élèves
Avant le 27.01.2025	Après correction de la version d'essai par la personne répondante, rencontre pour la restitution et le bilan formatif.	Élèves – personnes répondantes ECG
Janvier et février 2025	Rédaction du travail définitif	Élèves
21.02.2025 avant minuit	Remise du TM-MSOP	Élèves
12.03.2025 dès 13.00 & 13.03.2025 dès 16.00	Présentation orale du TM-MSOP	Élèves – personnes répondantes ECG
14.03.2025	Remise de la note du TM-MSOP	Personnes répondantes ECG
En situation de remédiation		
11.04.2025	Remise de la remédiation écrite (remédiation annoncée dès le 14.03.2025)	Élèves
Semaine du 14.04.2025	Défense orale du TM-MSOP avec remédiation	Élèves
Semaine du 14.04.2025	Remise du résultat final obtenu au TM-MSOP (4=réussite, ou échec définitif)	Personnes répondantes ECG

Attention :

Il incombe à l'élève de prendre rendez-vous avec la personne répondante en fonction des dates indiquées dans le calendrier. Si les rendez-vous avec les personnes répondantes n'ont pas été pris par l'élève, ceux-ci sont automatiquement annulés.

5. Principes d'évaluation

Le travail de maturité spécialisée est évalué par la personne répondante ECG et par la personne experte.

Le travail écrit et la défense orale sont évalués sur la base de notes en demi ou en entier. Le calcul s'effectue sur la base de 100 points (50 points pour l'écrit, 50 points pour l'oral).

Pour la remise de la note du TM-MSOP et le bilan du travail **l'élève prend rendez-vous avec la personne répondante ECG** qui lui communique ses résultats et lui transmet une copie de la grille d'évaluation.

5.1 Le TM-MSOP sans partie pratique et avec partie pratique

5.1.1 Présentation écrite

La personne répondante ECG et la personne experte évaluent la **présentation écrite (50 points)** du TM-MSOP sur la base des **critères** figurant sur la *grille d'évaluation du travail de maturité (Annexe 1A)*.

5.1.2 Présentation orale

La **présentation orale (50 points)** a lieu devant la personne répondante et la personne experte. La durée est fixée à 15 minutes de présentation et 10 minutes de questionnement. La personne répondante et la personne experte évaluent la **présentation orale** du TM-MSOP sur la base des **critères** figurant sur la *grille d'évaluation du travail de maturité (Annexe 1B)*.

La présentation orale nécessite un support numérique. Un apport de matériel illustratif du sujet est possible. L'élève ne dispose pas de notes. **Seule une fiche A6 avec quelques mots clés peut être utilisée.** La technologie tactile à disposition dans l'école sera utilisée.

Seuls sont admis à assister à la soutenance du travail de maturité spécialisée la personne répondante, la personne experte, le directeur de l'ECG, l'inspecteur cantonal, les délégués du Département et de la CDIP.

Pour l'examen oral, une tenue correcte est exigée.

5.3 Note finale

La personne répondante et la personne experte attribuent ensemble les points sur la base de la grille d'évaluation (annexe 1). La note finale du travail de maturité spécialisée est calculée sur la base de notes au point ou au demi-point selon la formule :

nbre de pts à l'écrit + nbre de pts à l'oral	+1
20	

L'élève doit avoir obtenu au moins la note finale 4.0 au travail de maturité spécialisée pour être autorisé à se présenter aux examens finaux de maturité.

5.4 Remédiation

En cas d'évaluation finale insuffisante et en cas de non-présentation du travail de maturité spécialisée, l'élève peut remédier à son TM **dans un délai d'un mois**, à compter de la notification de la décision. Il doit pour ce faire prendre en compte les remarques à la personne répondante et à la personne experte.

Si remédiation il y a, l'enseignant chargé du suivi du travail peut **octroyer au maximum la note finale de 4.0 au candidat**.

En cas de non-présentation du travail de maturité spécialisée remédié ou si le travail de maturité spécialisée a reçu pour la seconde fois une note insuffisante après remédiation, **l'élève ne peut être admis aux examens finaux de maturité spécialisée, ce qui provoque l'échec définitif à la MSOP** (Directives du 1^{er} août 2024).

6. Principes de présentation du document écrit final

Le document final doit tenir compte des principales conventions régissant la présentation et la gestion des travaux scientifiques.

La structure du TM-MSOP doit contenir environ 3'800 mots (13 - 15 pages à partir de l'introduction), sans la table des matières, les indications bibliographiques et les annexes et suivre l'ordre et les indications ci-dessous :

- La page de titre
 - La table des matières
 - L'introduction comprenant la motivation, les objectifs, la problématique, la manière de procéder
 - Le corps du travail
 - La conclusion
 - L'autoévaluation
 - Le glossaire (éventuel)
 - La bibliographie
 - La table des illustrations
 - Les annexes
 - Les remerciements
 - L'attestation sur l'honneur
- } Sans pagination

La hiérarchisation des chapitres commence avec l'introduction (chapitre 1).

6.1 Page de titre

Sur la page de titre **figurent obligatoirement** :

- Les prénom et nom complets de l'élève et le nom de la personne répondante de l'ECG
- Le titre du travail, ciblé et synthétique, sans abréviation
- La question de recherche
- Le nom de l'ECG de Monthey
- L'information : **Travail de Maturité Spécialisée Orientation Pédagogie**

- Le lieu et la date

Sur la page de titre **figurent éventuellement** :

- Un cadre et/ou une éventuelle illustration en noir/blanc ou en couleur

La page de titre n'est pas paginée ; l'éventuelle illustration n'est pas légendée, mais sa source est indiquée dans la table des illustrations, par une notice bibliographique complète.

6.2 Forme du document

- La mise en page définira des marges de 2,5 cm à droite, à gauche, en haut et en bas.
- L'emploi abusif de polices différentes est à éviter. Cette règle s'applique à l'ensemble du travail.
- La grandeur du corps de texte est généralement de 12. Elle doit correspondre à une taille de police style *Aptos*.
- L'interligne est simple.
- Les titres des chapitres sont **en gras** et non soulignés.
- Le texte doit être justifié et paginé.
- Lorsque des mots ou des expressions sont mis en évidence, on peut avoir recours aux caractères italiques et/ou gras, mais on évitera le soulignement.
- Les notes précisant des compléments d'information sont placées en bas de page, dans une police plus petite.
- Pour les citations et la bibliographie, se référer au lien vers la HEVS « [Guide bibliographique, Norme APA 7](#) » disponible sur le site de l'ECCG de Monthey.
- Pour le recours aux IA génératives et les normes de citation, se référer à la séance d'information de début d'année.

6.3 Table des matières

La table des matières détaillée et automatique :

- Recense tous les titres des sections (ou chapitres) de l'étude.
- Révèle la structure du travail.

Les chapitres et sous-chapitres sont hiérarchisés à l'aide du système numérique international (1, 1.1, 1.1.1...).

6.4 Introduction

L'introduction établit clairement l'état de la question ; elle peut faire mention des travaux antérieurs sur le sujet. Elle comprend trois parties distinctes : le sujet amené et motivé (contexte et motivation personnelle), le sujet posé (problématique, question de recherche) et le sujet divisé (grandes lignes du plan).

6.5 Conclusion

La conclusion récapitule les principaux résultats de la recherche, en marque l'importance et les conséquences. Elle est aussi une ouverture sur d'autres pistes, complémentaires ou contradictoires.

6.6 Autoévaluation

L'autoévaluation ne doit pas être oubliée. Elle fait partie des objectifs fondamentaux d'un travail de maturité.

6.7 Glossaire

Un glossaire peut s'avérer utile si le TM-MSOP traite d'un domaine nécessitant l'usage d'un vocabulaire spécialisé.

6.8 Bibliographie

6.8.1 Une liste doit répertorier tous les documents utilisés par l'auteur d'une étude scientifique, qu'il s'agisse de sources orales, d'ouvrages, d'articles, de documents sonores, audiovisuels, graphiques ou autres, que ceux-ci aient été trouvés en bibliothèque, dans la presse écrite, à la télévision, sur le web ou ailleurs. Se référer au lien vers la HEVS « [Guide bibliographique, Norme APA 7](#) » disponible sur le site de l'ECCG de Monthey.

6.8.2 En cas d'utilisation de l'IA

En cas de recours à une IA générative, le travail réalisé, s'il s'appuie sur des informations fournies par cet outil, doit citer ses sources en fin de document au même titre que lors de l'utilisation d'un moteur de recherche ou d'une encyclopédie, en explicitant les demandes adressées à l'IA (*prompts*) et en précisant l'IA utilisée, sa version, l'adresse Internet de l'IA et la date d'utilisation. Il en va de même avec les images produites par l'IA.

6.9 Annexes

6.9.1 Des textes complémentaires ou d'autres documents peuvent être annexés au TM-MSOP, si nécessaire.

6.9.2 En cas d'utilisation de l'IA

Les *prompts* utilisés, c'est-à-dire les demandes adressées à l'IA, qui peuvent prendre la forme d'une question, d'un mot-clé, d'une instruction, etc., doivent être intégralement et explicitement transcrits en annexe avec mention précise des parties du travail concernées. Toutefois, le volume de ces informations n'excédera pas 4 pages.

6.10 Remerciements

Les remerciements adressés figurent sur une page réservée à cet effet, à la fin du travail.

6.11 Attestation sur l'honneur

L'élève certifie que son travail a été réalisé conformément aux conditions figurant dans le Guide méthodologique de l'ECG et qu'il est dès lors conscient que le plagiat et la fraude débouchent sur une remédiation, voire un échec au TM-MSOP.

Cette attestation (Annexe 2) doit être incluse dans le travail original.

7. Archivage

Au moment de remettre la version définitive, l'élève fournit **une copie informatique sous forme de fichier PDF envoyé par courriel à la personne répondante de l'ECG** et si celle-ci le lui demande explicitement, une ou deux copies « papier ».

8. Annexe 1

A/ EVALUATION DU TRAVAIL ÉCRIT (50 pts)

Partie écrite		/50 PTS	
		Nombre de pts maximum	Nombre de pts obtenus
Contenu			
Formulation de questions ou d'hypothèses à partir du thème choisi, pertinence et clarté de la problématique.		5	
<ul style="list-style-type: none"> • Choix des méthodes de travail et de la procédure (liens clairs et explicites avec l'Ecole et/ou la pédagogie) • Exploitation pertinente des sources d'information variées (sources exploitées avec discernement et à propos) 		10	
<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une argumentation logique et différenciée • Articulation des sources (interviews, questionnaires, grilles récapitulatives, tableaux de résultats, etc.) et de la pensée personnelle • <u>Dans le cas d'un travail concret</u> : appréciation globale de la qualité de la réalisation 		15	
<ul style="list-style-type: none"> • Fidélité à la problématique et esquisse de réponses • Confrontation des conclusions du travail avec les questions de recherche ou les hypothèses formulées dans la problématique • Capacité d'esprit critique et capacité d'autoévaluation 		10	
		Nombre de pts maximum	Nombre de pts obtenus
Forme			
<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la longueur du travail, environ 3800 mots (sans la table des matières, les indications bibliographiques et les annexes) • Maîtrise de la langue et respect des règles d'écriture française (syntaxe, orthographe, sémantique, structuration du texte...) • Respect des normes d'écriture (APA, références, citations, bibliographie) 		6	
Capacité d'autonomie face au travail, respect des consignes et progression du travail, prise en compte des remarques et implication de l'élève dans la démarche		4	

B/ PRESENTATION ET DEFENSE ORALE DU TRAVAIL DE MATURITE (50 pts)

Partie orale		/50 PTS	
	Nombre de pts maximum	Nombre de pts obtenus	
Présentation du travail de maturité			
<ul style="list-style-type: none">• Cohérence et clarté de la présentation orale• Aptitude à mettre en évidence les éléments-clés de l'analyse & capacité de synthèse	10		
Défense du travail de maturité			
<ul style="list-style-type: none">• Connaissance approfondie du sujet• Capacité démontrée à apporter des précisions sur le contenu du travail et à répondre de manière correcte et détaillée aux questions du jury.• Qualité de l'argumentation, capacité à défendre son travail (justifier et expliciter ses raisonnements)	30		
Critères généraux			
<ul style="list-style-type: none">• Gestion pertinente du support informatique• Gestion du temps imparti	5		
Qualité de l'expression et de la communication (langage verbal et non verbal, posture, attitude, débit et volume, regard, langage adapté, vocabulaire précis)	5		

C/ NOTE DU TRAVAIL DE MATURITE

Total des points obtenus :		Note Finale (arrondie au demi-point ou à l'entier) :	
	/100 pts	$\frac{\text{nbre de pts à l'écrit} + \text{nbre de pts à l'oral}}{20} + 1$	

D/ SIGNATURES

La note est communiquée à l'élève après signature du document par toutes les parties après la session d'oraux de TM.

L'évaluation est commentée par le professeur répondant.

Une copie de la grille d'évaluation est remise à l'élève.

L'original est conservé par la direction.

Lieu et date :

Signature de l'expert :

Signature du professeur répondant :

Signature de la direction de l'EGG Monthey :

9. Annexe 2

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Nom :

Prénom :

Adresse :

Classe :

Je certifie sur l'honneur que le travail intitulé

a été réalisé conformément aux conditions figurant dans le Guide méthodologique de l'ECG Monthey. Je suis conscient(e) que le plagiat et la fraude débouchent sur une remédiation, voire un échec au TM-MSOP.

Lieu, date et signature :